

**Comité mixte baptiste-catholique de France**

## **Convictions baptistes et catholiques sur le Baptême et la Cène-Eucharistie**

*En 1992, le comité mixte publiait " Rendre témoignage au Christ " qui reprenait le rapport des conversations internationales entre baptistes et catholiques en lui ajoutant des introductions et des commentaires liés à la situation française. Depuis lors, le comité a continué de travailler. Il souhaite aborder de front les grandes questions qui aujourd'hui séparent catholiques et baptistes. Le baptême est sans doute le lieu privilégié et symbolique de nos différences. C'est donc sur lui que porte le premier texte qui présente les points d'accord et de désaccord auxquels ont abouti les échanges pendant près de quatre années. Il a été publié en 1998.*

*Par la suite, les travaux du comité ont porté sur la Cène-Eucharistie et c'est ce nouveau document que nous vous proposons aujourd'hui. Il nous a cependant paru utile d'unir ces deux textes qu'il est évidemment précieux de pouvoir lire ensemble.*

*Ces textes ne se veulent que le résultat d'une écoute mutuelle honnête, respectueuse et fraternelle et se terminent sur des pistes pour poursuivre le dialogue. C'est dans cet esprit qu'ils sont publiés et que nous souhaitons qu'il soient largement utilisés afin de faciliter les rencontres entre les communautés ainsi que la compréhension qu'elles peuvent avoir les unes des autres.*

*Le comité poursuit son travail et c'est maintenant la conception de l'Eglise et des ministères qui est au centre de ses échanges.*

### **I. LE BAPTEME**

**Ce que nous pouvons dire ensemble :**

*Baptistes et catholiques s'accordent sur les points suivants :*

Le Seigneur Jésus-Christ a institué le baptême, en commandant à ses apôtres de faire de toutes les nations des disciples et de les baptiser au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit (Mt 28,19).

Le baptême est le signe visible d'une grâce invisible, selon une définition traditionnelle des sacrements. La grâce signifiée par le baptême est la naissance du baptisé à une vie nouvelle et son entrée dans la Nouvelle Alliance entre Dieu et les hommes.

Cette alliance a été scellée par la mort et la résurrection du Christ. Elle est un don de Dieu aux hommes, à la fois pardon des péchés et vie nouvelle par le Saint-Esprit.

L'acte du baptême exprime symboliquement la nouvelle naissance du croyant, son passage de la mort à la vie, des ténèbres à la lumière par l'union du baptisé avec le Christ mort pour ses péchés et ressuscité pour sa justification. Ainsi, l'apôtre Paul peut écrire aux chrétiens “ Considérez que vous êtes morts au péché et vivants pour Dieu en Christ-Jésus ” (Rm 6,11).

Le baptême d'eau est le signe du don de l'Esprit sans lequel il n'y a pas de vie nouvelle. “ Etre chrétien, c'est avoir reçu l'Esprit, qui fait de nous des fils ” (1). Selon la promesse du Seigneur (Jn 7,36-38, Ac 2,38), le Saint-Esprit vient habiter dans le croyant, lui donnant l'assurance de son adoption comme enfant de Dieu et lui permettant de mener une vie nouvelle.

Le baptême est également signe de l'insertion du chrétien dans l'Eglise, corps du Christ. Dieu l'unit à tous ceux qui, sans distinction de race, de sexe, de position sociale, constituent son peuple sur la terre.

Le baptême n'est pas un acte unilatéral. Pour être reçu, il demande de la part de l'homme la réponse de la foi (Mc 16,16, Ac 2,38). “ La réception du baptême par le croyant est son acte visible de réponse confiante à la grâce prévenante de Dieu en Christ ” (2). Le baptisé confesse qu'il s'est remis à la grâce de Dieu pour vivre. Il témoigne qu'il appartient désormais à Dieu et s'engage à son service. C'est ce qu'indique le sens premier du terme “ sacramentum ”, serment sacré.

### **Questions sur lesquelles nous ne sommes pas parvenus à un accord :**

Des différences subsistent principalement:

- a) sur la question de l'efficacité du baptême ;
- b) sur celle du baptême des petits enfants ;
- c) et donc sur celle de la reconnaissance des baptêmes administrés dans l'autre Eglise.

#### ***a) la question de l'efficacité du baptême***

*Pour les catholiques*, le signe a lui-même son efficacité propre, car il n'est pas extérieur à ce qu'il signifie. La liberté de l'Esprit est certes affirmée, mais la fidélité de Dieu à ses promesses l'est également. Il s'ensuit que le baptême effectue ce qu'il signifie. Il est en lui-même nouvelle naissance d'en-haut, il confère l'adoption filiale, il engendre l'homme à la vie nouvelle. Par le baptême, l'Esprit vient habiter dans le fidèle. En un mot, le sacrement accompli par un acte, le don de Dieu que la parole annonce.

Jésus-Christ en effet a confié à son Eglise le service de la Parole et des sacrements, afin qu'elle transmette aux humains les grâces du salut. Mais l'action du sacrement n'a rien de magique. Elle a plutôt la forme d'une prière, une prière dont l'exaucement est certain puisqu'elle s'appuie sur la promesse du Christ.

La réalité du sacrement du baptême ne dépend pas de la foi du baptisé, mais de l'Esprit de Dieu qui agit par l'Eglise. Cependant, le baptême doit être reçu dans la foi. Si le baptisé ne répond pas à la grâce de Dieu par la foi, son baptême reste incomplet et sans force. En termes classiques, il est valide (puisque il demeure bien un acte du Christ), mais il n'est pas encore fructueux (puisque le manque de foi du baptisé oppose un obstacle à la grâce de l'Esprit). Il reste donc provisoirement inopérant. La plénitude du sacrement, c'est l'ensemble baptême-confession de foi et conversion dans la charité. La justification de l'homme a lieu, selon la tradition catholique, au moment où l'homme pécheur s'ouvre, sur le fondement de sa foi et de son espérance, à la charité. Cette justification n'a donc pas lieu forcément à l'instant même du baptême : chez le catéchumène, la grâce du baptême est normalement anticipée au cours de sa préparation. Chez le baptisé qui aurait manqué de foi lors de son baptême, elle surviendra après la conversion de celui-ci à la foi et à la charité. Chez le chrétien baptisé tombé dans le péché, elle peut être perdue, puis retrouvée en fonction de la même conversion.

*Pour les baptistes*, le baptême célèbre et atteste la nouvelle naissance d'en haut, mais ne l'effectue pas. La grâce divine est offerte aux hommes dans l'annonce de la Parole, qui est un appel à croire et à recevoir le don de Dieu. Il est évident que la source de ce don est en Dieu. Mais c'est seulement lorsque la Parole est reçue par la foi que l'Esprit de Dieu est donné au croyant, faisant de lui un enfant de Dieu, un homme nouveau en Christ. Les baptistes ne reconnaissent à aucun rite le pouvoir d'effectuer des changements aussi fondamentaux que la conversion et la naissance à la vie de l'Esprit. Seule les opère une relation personnelle de foi établie entre la personne et Dieu. Le baptême célèbre cette relation et atteste que les promesses de Dieu à ceux qui croient s'appliquent à ce croyant. Ces promesses, dans le Nouveau Testament, sont données à ceux qui croient. Dans les quelques textes où elles sont également liées au baptême, la foi est presque toujours mentionnée parallèlement. Tous les exemples de baptêmes donnés dans le Nouveau Testament sont des baptêmes de personnes ayant confessé leur foi en Jésus-Christ.

D'autre part, aux yeux des baptistes, la gratuité du don de Dieu est mise en danger si elle est liée à un rite humain. La foi n'est plus pur accueil du don, mais le résultat d'un acte de l'Eglise. Or, si c'est l'Eglise qui baptise d'eau, c'est le Christ qui baptise d'Esprit.

### ***b) Le baptême des petits enfants***

La conséquence logique de la *conception baptiste*, c'est que le baptême ne doit être administré qu'à des croyants (pas nécessairement à des adultes : ce qui importe ce n'est pas l'âge, mais la libre confession de foi du baptisé). Il semble aux baptistes que le baptême des petits enfants, qui n'est pas attesté explicitement dans le Nouveau Testament, voile dangereusement la signification du baptême en le séparant de l'adhésion de foi du baptisé. Il laisse croire que les baptisés sont nés à une vie nouvelle et ont reçu le Saint-Esprit sans avoir cru en Jésus-Christ. Il permet de définir l'Eglise comme " le peuple des baptisés ", alors qu'un très grand nombre de baptisés ont rejeté Jésus-Christ, consciemment ou non. Pour les baptistes (c'est là une de leurs convictions centrales), l'Eglise est le peuple des croyants. Seule la foi crée l'appartenance à Jésus Christ et à l'Eglise, qui est son corps.

*L'Eglise catholique* reconnaît que la forme normative du baptême est le baptême des croyants. Elle estime que le baptême des petits enfants se justifie : il est le fait d'une pratique traditionnelle attestée dès les premiers siècles ; il s'enracine dans l'attitude de Jésus à l'égard des enfants, il manifeste une compréhension communautaire de la foi. La foi de la communauté, exprimée par celle des parents, supplée à la foi que l'enfant n'est pas en mesure de confesser. Le baptême des enfants souligne la priorité de l'appel de Dieu par rapport à la foi de l'homme. Il s'inscrit dans un cheminement : les parents ou les responsables de l'enfant s'engagent à introduire progressivement l'enfant dans une démarche catéchuménale. Le baptême demande en effet qu'une catéchèse post-baptismale soit donnée au baptisé. Son aboutissement sera la confession personnelle de sa foi. La réalité du baptême embrasse donc la totalité de ce processus dont l'unité s'inscrit dans le temps. Un baptême d'enfant qui n'aboutirait pas à cette confession personnelle de foi resterait valide, mais ne serait pas fructueux.

### ***c) La reconnaissance du baptême***

*L'Eglise catholique* n'a pas de difficulté à reconnaître la validité du baptême des baptistes, administré avec l'eau au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

*Du côté baptiste*, on ne reconnaît comme valide qu'un baptême de croyant administré avec l'eau au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Il y a là un vrai problème douloureux. Mais cela n'empêche pas les baptistes de reconnaître chez les autres chrétiens qui partagent la même foi en Christ et ont donc reçu le Saint Esprit, des frères en Christ, même s'ils n'ont pas été baptisés sur profession de leur foi.

**Quelques domaines où la réflexion doit être poursuivie**

1) *Les baptistes demandent : Comment faut-il comprendre la notion de causalité sacramentelle ? Dans quel sens peut-on dire que l'oeuvre de Jésus-Christ “ s'exerce dans le baptême en même temps qu'elle s'exprime ”, même lorsque le baptisé n'est pas en mesure de confesser sa foi et que rien n'atteste la présence de cette foi ?*

2) *Quel rapport y a-t-il entre le baptême de l'Esprit et le baptême d'eau ? Comment l'exprimer dans nos pratiques liturgiques ?*

3) *Les catholiques posent la question : quelle est la place des enfants non-baptisés dans une Eglise baptiste ? N ~ a-t-il pas risque d'obscurcir l'amour que le Christ leur porte et la sainteté que leur reconnaît l'apôtre Paul (1 Co 7,14)*

4) *Qu'en est-il du baptême des enfants en âge scolaire dans la tradition catholique ? A partir de quel âge un enfant peut-il être baptisé dans la tradition baptiste ?*

5) *Bien que l'immersion ne soit pas pour les baptistes une question aussi décisive que celle de la confession de foi, le catholicisme n'a-t-il pas perdu quelque chose d'important en l'abandonnant dans la pratique (quoique le rituel le prévoit)?*

Paris, 19 juin 1998

---

Notes :

(1) - *Pour la communion des Eglises* (L'apport du Groupe des Dombes 1973-1987), Paris 1988, p. 140.

(2)- G.W.H. Lampe: *The Seal of the Spirit*. Londres 1951, p. 165.

### **Membres du Comité mixte ayant participé aux échanges sur la baptême**

*Membres Baptistes :*

Past. Henri FRANTZ (président)

Past. Louis SCHWEITZER

Past.. Robert SOMERVILLE

Past. André SOUCHON

Past. André THOBOIS  
Prof. Henri BLOCHER

Observateur  
Past. Jean TARTIER (FPF)

*Membres Catholiques :*

Mgr. Claude FRIKART (président)  
P. Edouard COTHENET  
P. Guy LOURMANDE  
P. Bernard SESBOÛE

Secrétaire Me Marie-Christine DIETSCH

## II. LA CENE-EUCHARISTIE

1. Comme il l'a fait naguère à propos du baptême, le Comité mixte de dialogue entre les baptistes et les catholiques en France, après avoir réfléchi longtemps sur le thème de la Sainte Cène et de l'Eucharistie, désire rendre compte de l'état de son dialogue. Nous commencerons toujours par exposer ce qui nous unit avant de préciser ce qui nous sépare encore.

2. Tous nous déplorons la situation paradoxale à laquelle l'histoire nous a conduits : le repas qui signifie l'union des frères et sœurs de Jésus-Christ en un seul Corps, le sien, les divise. Le pain de la communion s'est mué en pomme de discorde.

3. La tradition baptiste adopte le vocabulaire de la *Cène* ou de la *Sainte Cène*, ou encore de *Repas du Seigneur* de préférence au terme d'*Eucharistie*, tandis que la tradition catholique parle normalement d'*Eucharistie* (action de grâces)<sup>1</sup> en référence aux textes d'institution. Le nom de Cène est réservé à la célébration solennelle du jeudi - saint. Ce point n'est pas séparateur, mais par égard mutuel nous emploierons, pour le texte qui suit, le doublet *Cène-Eucharistie*.

### I. *L'institution de la Cène-Eucharistie.*

4. Nous sommes tous d'accord pour confesser que « le Seigneur Jésus, dans la nuit où Il fut livré, prit du pain, et après avoir rendu grâce, le rompit et dit : 'Ceci est mon corps qui est pour vous, faites cela en mémoire de moi'. Il fit de même pour la coupe, après le repas, en disant : 'Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang , faites cela

---

<sup>1</sup> Cf. en grec, la forme verbale ευχαριστησας (Mt 26, 27 ; Mc 14, 23 ; Lc 22, 17 . 19 ). Le terme de *Messe*, toujours courant, vient de l'expression *Ite, missa est*, qui concluait la célébration latine ; cependant, l'emploi du mot *Eucharistie* est de plus en plus fréquent .

toutes les fois que vous en boirez en mémoire de moi'. Car toutes les fois que vous mangez ce pain et buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne » (1 Co 11, 23-26).

5. Nous reconnaissons tous que la Cène-Eucharistie a été instituée par Jésus-Christ comme repas de la nouvelle alliance, comme signe de communion actuelle entre les disciples et comme célébration des prémices du Royaume. Ces disciples accomplissent ainsi ce que le Seigneur leur a prescrit : ils rompent le pain et boivent la coupe ensemble en mémoire de lui. Nous pouvons tous employer le terme de sacrement à propos de cette célébration, même si nous n'avons pas la même conception de la réalité sacramentelle<sup>2</sup>.

6. Les gestes de la célébration, qui ont valeur de signes, constituent *une parole visible*. Ils « proclament la mort du Seigneur » que les gestes de Jésus, lors de la dernière Cène, avaient annoncée à l'avance.

## **II. La Cène-Eucharistie, mémorial**

7. Tous nous reconnaissons que la Cène-Eucharistie est un mémorial, commémoration de la mort du Christ ; non pas tant du dernier repas que de la croix, du corps « donné pour vous », du sang « versé pour vous ». C'est le sacrifice de Jésus, par sa mort sur la croix, qu'il est important de toujours garder présent dans sa mémoire. La Pâque juive était aussi un mémorial, la commémoration de la sortie d'Égypte.

8. Ceux qui participent au repas proclament par là-même la mort du Christ comme la source de leur vie et de leur union en un seul Corps. Ils confessent ainsi la vérité dont ils vivent. Cette confession est à prendre en deux sens :

*doxologique* : elle est louange et s'accompagne naturellement de l'action de grâces (*eucharistia, eulogia*), de ce sacrifice auquel Dieu prend plaisir, « le fruit de lèvres qui confessent son nom » (He 13,15).

*sacramentel* (selon que *sacramentum* évoque aussi le serment d'allégeance) : elle marque l'engagement du fidèle qui renouvelle, la conscience purifiée par la grâce, celui de son baptême. (1 Pi 3, 21). La manifestation corporelle de cette démarche en fait une expression symbolique de l'offrande de notre corps « en sacrifice vivant et saint, agréable à Dieu » (Rm 12, 1).

9. Les baptistes comprennent le mémorial comme le rappel spirituel (anamnèse) que la communauté fait de l'événement de la croix, par la célébration du Repas du Seigneur. En nous rappelant notre rédemption en Jésus-Christ, la Cène recentre notre foi sur l'essentiel. Le salut nous a été acquis par le sacrifice de Jésus, son corps livré, son sang versé. La communauté rassemblée à la Cène confesse et proclame, devant le monde visible et invisible, l'œuvre accomplie par le Christ. C'est pourquoi la Cène doit être célébrée comme une fête. Elle rend le croyant qui y participe plus conscient encore de la présence réelle du Christ ressuscité au milieu des siens et de sa propre participation aux fruits du sacrifice de la croix ; assurées par l'Esprit, cette présence et cette participation ne sont pas toujours perçues, mais sont effectives au long de l'existence.

---

<sup>2</sup> Une certaine réticence existe cependant, dans les milieux baptistes, sur le mot *sacrement*.

10. Les catholiques reprendraient volontiers les expressions précédentes, mais ils soulignent que le mystère pascal, de la croix et de la résurrection du Christ, est rendu présent et actuel dans le mémorial eucharistique.

Le mémorial est l'actualisation sacramentelle d'un événement du passé. Par cette actualisation de la Pâque dans la puissance de l'Esprit, le Christ est réellement présent dans la célébration. Cette même actualisation permet d'appeler l'eucharistie *sacrifice*, parce qu'elle est la re-présentation sacramentelle (l'acte de rendre présent) de l'unique sacrifice de la croix.

Comme le mystère pascal garde une dimension d'avenir et qu'il ne sera totalement accompli qu'avec le retour du Christ venant établir son Royaume, l'Eucharistie est aussi une anticipation de sa seconde venue dans la gloire.

### **III. La Cène-Eucharistie, sacrifice du Christ**

11. Nous confessons unanimement l'unique sacrifice du Christ accompli sur la croix et conduisant à sa résurrection. C'est ce sacrifice qui nous sauve de nos péchés et nous ouvre à la communion de vie avec Dieu. La célébration de la Cène - Eucharistie signifie notre participation aux fruits de l'offrande du Fils à son Père et nous donne de faire de notre vie un sacrifice existentiel dans l'Esprit.

12. Dans la théologie de la rédemption, les catholiques insistent, aujourd'hui, sur l'unité du mystère pascal et sur la nouveauté radicale du sacrifice du Christ par rapport à ceux de l'Ancienne Loi. Il s'agit d'un sacrifice existentiel, à la fois spirituel et corporel, offert au Père en témoignage d'un amour pour les hommes qui va jusqu'à la fin. Les baptistes, quant à eux, insistent toujours sur le caractère substitutif et expiatoire de la mort du Christ, inséparable de sa résurrection, et sur la satisfaction offerte à la justice divine pour nos péchés. Mais ces différences d'approche ne s'excluent pas et ne sont pas forcément des divergences dans la foi.

13. Du côté catholique, si l'on tient que l'eucharistie est un sacrifice, on l'entend en ce sens très précis qu'elle est le sacrement de l'unique sacrifice de la croix, achevé dans la résurrection. Par la puissance de l'Esprit, elle rend présent, ici et maintenant, de manière sacramentelle, sous les signes du pain et du vin partagés dans le repas, le sacrifice accompli une fois pour toutes sur la croix. En aucun cas le sacrifice du Christ n'est « renouvelé » lors de la célébration de l'eucharistie, mais c'est lui qui nous renouvelle dans notre adhésion de foi et de charité.

Le caractère sacrificiel de la Cène vécue par Jésus est manifesté par les paroles mêmes de l'institution : « Ceci est mon corps donné pour vous » et « Cette coupe est la nouvelle Alliance en mon sang versé pour vous » (Lc 22,19-20). L'Eucharistie est donc un sacrifice, du fait que, mémorial du sacrifice de la Croix, elle le rend présent et en applique le fruit pour le salut du monde. L'Eucharistie est également le sacrifice de l'Eglise qui apprend et reçoit du Christ la capacité de s'offrir elle-même.

14. Du côté baptiste, on ne reconnaît comme dimension sacrificielle de la Cène que le sacrifice de louange et d'offrande de soi. Toute autre qualification sacrificielle est considérée comme pouvant mettre en cause le « une fois pour toutes » de la croix.

Mais la participation au fruit de la mort de Jésus-Christ, la communion vivifiante avec lui, le Médiateur crucifié et ressuscité pour nous, dans sa divinité et son humanité toujours corporelle, constitue la substance de la vie chrétienne. La foi en est le moyen et la condition nécessaire et suffisante. Cette participation est opérée par l'Esprit ; elle n'est pas liée à la célébration du repas. Toutefois, la célébration de la Cène est le moment privilégié où s'éprouve et s'exprime cette communion.

b) *La Cène–Eucharistie, présence du Christ*

15. Tous, nous reconnaissons une forme de présence du Christ dans la Cène – Eucharistie. Tous, nous parlons de présence dans un signe. Néanmoins, la manière de comprendre cette présence est différente chez les uns et les autres.

16. Les catholiques confessent la présence réelle du Christ dans l'eucharistie. D'abord, parce que Jésus a dit : « Ceci est mon corps », la tradition de l'Eglise a toujours cru que ce qu'il donnait était réellement sa personne corporelle, exprimée par le don et le partage du pain et du vin. Ensuite, si les oblat<sup>3</sup> sont vraiment ce que Jésus nous dit d'eux, ils ont subi un mystérieux « changement » ou une « conversion » en eux-mêmes : ils ne sont plus ce qu'ils étaient auparavant. Enfin, mais bien plus tard, l'Eglise catholique a estimé que le terme de *transsubstantiation*<sup>4</sup> était très apte à exprimer ce changement ou cette conversion. Mais ce terme, historiquement et culturellement très marqué, doit être aujourd'hui traduit pour être justement compris. Il n'est pas une condition nécessaire de communion dans la foi.

Le don de la présence du Christ, Créateur, Ressuscité et Seigneur, a sa source dans la toute puissance de sa Parole, capable de donner à son corps, qui a franchi toute limite, un nouvel « être-là » sensible. La réalisation de ce don au cours de la célébration est attribuée à l'Esprit invoqué sur les oblats. Le mystère est total sur le comment : la foi l'affirme au même titre que la création, l'incarnation et la résurrection.

Cette présence se fait par la médiation des signes sacramentels. Elle se réalise ici au sens fort : d'une part, le signe est la réalité signifiée et d'autre part, il renvoie à un pas–encore-manifesté ; car la présence est cachée dans le signe et discernée par la foi seule. Elle est ordonnée à la rencontre du Christ qui doit venir dans sa gloire.

17. Pour les baptistes, le Seigneur ressuscité et monté au ciel est absent de corps lors de la célébration du repas, d'où la nécessité même de signes pour représenter son corps. Selon cette approche, il n'y a pas de place pour une transformation du pain et du vin en corps et sang du Seigneur. Le « ceci est mon corps » de l'institution est à comprendre au sens métaphorique selon lequel Jésus dit aussi qu'il est la porte des brebis, ou la vigne. Le Christ est cependant présent par son Esprit, en vertu de sa promesse d'être avec les siens tous les jours jusqu'à la fin des temps et, spécialement, quand ils sont assemblés en son nom. Il y a donc bien présence et rencontre réelles qui se vivent dans la foi, à l'occasion

---

<sup>3</sup> C'est à dire le pain et le vin présentés sur l'autel.

<sup>4</sup> Le terme de 'transsubstantiation', ou conversion substantielle, exclut toute transmutation physique des éléments. La substance est ici une notion qualitative, non localisée.

de cette célébration. Le pain et le vin sont les signes symboliques institués au service de cette grâce.

18. Au terme de cette réflexion, nous pouvons faire un premier bilan de ce qui nous unit et de ce qui nous sépare au sujet de la Cène–Eucharistie.

Nous sommes d'accord pour célébrer la Cène–Eucharistie en obéissance au commandement du Seigneur qui nous a dit de faire cela en mémoire de lui. Sur ce plan, quoi qu'il en soit des différences liturgiques, notre attitude est la même et nous reconnaissons les mêmes signes.

Nous divergeons dans la compréhension du mémorial et donc du rapport de la célébration au sacrifice unique du Christ, comme au sujet du rapport entre le pain et le vin et le corps et le sang du Christ. Les catholiques affirment dans la foi la présence de l'événement dans la célébration, ainsi que l'identité entre le pain et le vin et le corps et le sang du Christ, tout en respectant la distinction évidente entre ce que fut le corps historique de Jésus, ce qu'est aujourd'hui son corps glorieux et cette présence mystérieuse et cachée, donnée dans des signes. Les baptistes maintiennent la distance entre l'événement accompli une fois pour toutes et l'application de ses effets aujourd'hui, de même que la distance de la métaphore entre la réalité du pain et du vin et le corps et le sang du Christ. Sur ce plan, nous n'avons pas la même interprétation du sacrement dans son rapport au don de la grâce.

Nous redevons d'accord dans la compréhension du fruit ou de la réalité ultime de la célébration de la Cène–Eucharistie, dans son rôle d'édification du corps ecclésial du Christ dans le temps et dans l'espace. Pour les catholiques, elle en est même la source et le sommet ; pour les baptistes, elle y contribue et l'exprime.

### c) *La liturgie de la Cène–Eucharistie*

19. Il n'y a pas, pour les baptistes, de liturgie fixe et contraignante pour la célébration de la Cène. Néanmoins, la célébration, qui s'inscrit dans la trame du culte, comprend normalement l'action de grâces, le rappel de l'institution (anamnèse), assez souvent prolongé par l'avertissement de saint Paul (cf. 1 Co 11, 23-29). Suivent l'invocation de l'Esprit (épiclese) sur les personnes et non sur les éléments, l'intercession et les prières spontanées des participants. La Cène est généralement, mais non exclusivement, présidée par le pasteur. Sont invités à la communion, tous ceux qui confessent le Christ comme Sauveur et Seigneur<sup>2</sup>. Le pain et le vin sont distribués à tous les participants au repas. Le pain et le vin non consommés ne sont pas conservés après la célébration.

20. Chez les catholiques, la liturgie de l'Eucharistie obéit à des normes précises. Elle est nécessairement présidée par un évêque ou un prêtre. Elle comporte trois grands moments : d'abord la liturgie de la Parole, dont les textes changent selon les différents jours de l'année et suivent les temps liturgiques, ensuite la prière de présentation du pain et du vin et la grande prière eucharistique - qui comprend, aujourd'hui, plusieurs textes au choix -

---

<sup>2</sup> Au sein des Églises baptistes, le baptême précède normalement la Cène. L'usage qui prédomine aujourd'hui est d'accueillir à la Cène les membres confessants des autres Églises, quelles que soient leurs convictions sur le baptême.

enfin, la liturgie de communion qui commence avec la récitation du Notre Père. La célébration se termine par des prières d'action de grâce, une bénédiction et un envoi.

Les hosties (pain consacré) non consommées sont entourées du plus grand respect à cause de la foi en la permanence de la présence sacramentelle ; une réserve eucharistique est gardée pour les absents (malades, etc.).

### **La question de l'hospitalité eucharistique**

21. Pour les baptistes et les catholiques, la Cène-Eucharistie est un repas de communion entre les croyants (cf. 1 Co 10, 17 et 11,29).

Les catholiques insistent sur la nécessité de la pleine communion à la même foi pour la participation au repas : la communion eucharistique et la communion ecclésiale sont indissociables ; car l'Eglise fait l'Eucharistie et l'Eucharistie fait l'Eglise. Ils insistent également sur l'exigence de la présidence de l'Eucharistie par un prêtre validement ordonné dans la succession apostolique. Ainsi, dans la situation actuelle, toute hospitalité eucharistique ne peut être envisagée que pour des cas d'exception, et plusieurs conditions sont à respecter<sup>3</sup>.

Du côté baptiste, on ne sous-estime pas les divergences profondes qui séparent encore catholiques et baptistes ; on souligne que la pratique de ce repas est une confession communautaire de la foi ; et on invite à la Cène en renvoyant chacun à sa propre conscience.

Paris, le 12 juin 2001

### **Membres du Comité mixte ayant participé aux échanges sur la Cène-Eucharistie**

:

*Membres Baptistes :*

Past. Louis SCHWEITZER (président)

Past. Henry FRANTZ

Past. Etienne LHERMENAULT

Past. Alain NISUS

Prof. Henri BLOCHER (expert)

Past. Gill DAUDÉ (FPF, observateur)

---

<sup>3</sup> Cf. Note de la Commission Épiscopale pour l'Unité des Chrétiens, 14 mars 1983 : D.C. 1849 (1983) pp.368-369. Reproduite en annexe au *Directoire Œcuménique*, pp.182-183 ; « Dans les cas où des prêtres et des fidèles catholiques accueillent des frères protestants à la table eucharistique, une hospitalité authentique suppose, de la part de ces derniers, un « réel besoin » ou un désir spirituel éprouvé, des liens de communion fraternels profonds et continus avec des catholiques (tels qu'ils sont vécus dans certains foyers mixtes et dans quelques groupes œcuméniques durables), une foi sans ambiguïté quant à la dimension sacrificielle du mémorial, quant à la présence réelle et à la relation entre communion eucharistique et communion ecclésiale, enfin, un engagement actif au service de l'unité que Dieu veut. » (DC 1849 p.369, II, 2). Cf. *Catéchisme de l'Eglise Catholique* §§ 1400-1401.

*Membres Catholiques :*

Mgr. Raymond BOUCHEX (président)

P. Claude BRESSOLETTE

P. Edouard COTHENET

P. Christian FORSTER

P. Benoît de MASCAREL

P. Bernard SESBOÛÉ sj.